

Avant et après l'école

Cette prestation municipale en temps périscolaire est proposée dans chaque école et fait l'objet d'une inscription.

La fiche individuelle d'inscription périscolaire 2017-2018 est disponible auprès des directeurs périscolaires des écoles maternelles et élémentaires et téléchargeable à droite de cette page.

Accès rapides :

- [Les mercredis et les vacances à l'accueil de loisirs](#)

Accueil du matin

En maternelle et élémentaire de 7h30 à 8h20

Accueil du soir

En maternelle

- Goûter et accueil du soir de 16h30 à 18h30.
Départ échelonné de 17h15 à 18h30

En élémentaire

- Option 1 : accueil-garderie de 16h30 à 18h30 > sortie entre 17h15 et 18h30
- Option 2 : accueil-étude surveillée de 16h30 à 18h30 > sortie entre 18h et 18h30

Documents

[Tarifs des Prestations Périscolaires 2019](#)
[Calendrier Garde Alternée 2019-2020.pdf](#)
[Déclaration de garde alternée 2019-2020](#)
[Règlement Intérieur Temps Périscolaire](#)

lesen Sie mehr

[Portail Famille](#)